Utilisez le JobBoard interactif et trouvez votre nouveau job / votre nouveau collaborateur en ligne!

- Le JobBoard est un service en ligne proposé par l'ADEM aux demandeurs d'emploi et aux employeurs.
- Cette plateforme interactive vise à augmenter les chances de rencontre entre employeurs et demandeurs d'emploi.

www.adem.lu

Le site vous donne accès à environ :

- 7.500 offres d'emploi
- **20.000** candidats

Contact demandeurs:

Tél.: 247 - 88888

Contact employeurs:

Tél.: 247 - 88000

Nos conseillers sont à votre disposition près de chez vous dans 7 agences régionales

Diekirch | 2, rue Clairefontaine / L-9220
Differdange | 23, Grand-rue / L-4575
Dudelange | 56, rue du Parc / L-3542
Esch-sur-Alzette | 1, bd Porte de France / L-4360
Luxembourg | 13a rue de Bitbourg / L-1273
Wasserbillig | 44, Esplanade de la Moselle / L-6637

Wiltz 20, rue de Winseler / L-9577

www.adem.lu

info@adem.etat.lu

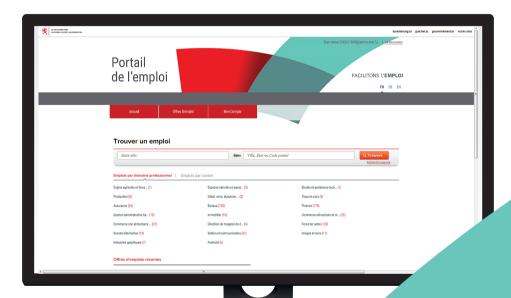


FACILITONS L'EMPLOI

www.adem.lu - JobBoard

AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

Surfez vers l'emploi!





Vous êtes demandeur d'emploi

Accès au JobBoard

- Votre conseiller de l'ADEM fera la demande d'accès pour vous.
- Après validation de la demande, vous recevrez un email avec vos données de connexion.
- Pour activer votre compte, il vous suffira de cliquer sur le lien indiqué dans l'email.
- Lors de votre premier accès au JobBoard, vous devrez :
 - > accepter les conditions générales d'utilisation du site
 - modifier votre mot de passe.
- Votre accès sera valable pendant votre durée d'inscription à l'ADEM.

Votre profil anonymisé est publié sur le JobBoard

- Les profils des demandeurs d'emploi sont publiés de manière automatique sur le JobBoard par l'ADEM. Votre profil sera adapté à chacune de vos demandes d'emploi.
- Cette publication intervient toujours de manière anonyme et permet aux employeurs qui le souhaitent de consulter directement les profils des candidats.

Déposez votre CV en ligne

- Vous pouvez également déposer vous-même un ou plusieurs CV (en fonction de vos demandes d'emploi), afin d'augmenter vos chances de retour à l'emploi.
- Si vous choisissez d'indiquer vos données signalétiques dans le CV (âge, genre, coordonnées, etc.), elles seront accessibles à tous les employeurs inscrits sur le JobBoard.

Cherchez vous-même parmi nos offres d'emploi

- Le JobBoard vous permet de rechercher directement parmi les offres d'emploi qui sont diffusées de manière publique ou anonyme.
- Pendant les 7 premiers jours de leur diffusion, les offres sont accessibles uniquement aux demandeurs d'emploi inscrits à l'ADEM.
- Si une offre vous intéresse, utilisez le service « Postuler ».
- Si l'offre correspond effectivement à votre profil, les conseillers de l'ADEM vous mettront en relation avec l'employeur.
- Vous pouvez aussi contacter directement l'employeur si ses coordonnées sont indiquées dans l'annonce.

Important!

Afin que les employeurs puissent vous contacter, il est impératif d'être toujours joignable au numéro de téléphone (et email, le cas échéant) que vous avez indiqué à l'ADEM.

Vous êtes employeur

Accès au JobBoard

- Faites votre demande d'accès directement sur le Portail de l'emploi : www.adem.lu.
- Après validation de la demande, vous recevrez un email avec vos données de connexion.
- Pour activer votre compte, il vous suffira de cliquer sur le lien indiqué dans l'email.
- Lors de votre premier accès au JobBoard, vous devrez :
 - > accepter les conditions générales d'utilisation du site
 - modifier votre mot de passe.

Consultez librement les profils des candidats inscrits à l'ADEM

- Le JobBoard vous permet de rechercher directement parmi les profils de candidats qui sont publiés par l'ADEM de manière anonyme.
- Vous pouvez également consulter les CV qui sont déposés par les candidats eux-mêmes.
- · Si un candidat vous intéresse, utilisez le service « Ce candidat m'intéresse ».
- L'ADEM établira alors une assignation et vous communiquera les coordonnées du candidat.
- Si le candidat a indiqué ses coordonnées dans son CV, vous pouvez le contacter directement.

Déclarez vos offres d'emploi à l'ADEM

- Tout employeur qui souhaite embaucher du personnel doit introduire une déclaration de poste vacant auprès de l'ADEM.
- La déclaration de poste vacant peut se faire en ligne sur MyGuichet (avec ou sans authentification) ou via le formulaire pdf disponible sur le site de l'ADEM.
- Toutes les offres sont publiées sur le JobBoard et les employeurs ont le choix entre deux modes de diffusion :
 - restreint (sans publication du nom de l'entreprise / annonce visible uniquement par les demandeurs d'emploi inscrits à l'ADEM / présélection des candidats par l'ADEM);
 - public (avec publication du nom et des coordonnées de l'entreprise / annonce visible par tous les demandeurs d'emploi, inscrits ou non à l'ADEM / sans pré-sélection des candidats par l'ADEM).

20220315